ESTIMATIONS DE LA MIGRATION GUIDE DE L'UTILISATEUR

Statistique Canada N° au catalogue 91C0025

Division de la démographie Statistique Canada demographie @statcan.gc.ca

Octobre 2013

Also available in English

TABLE DES MATIÈRES

IN	TRODUCTION	3
SECTION I LES DONNÉES		
	Source des données	4
	Données à jour	4
	Exposé de la méthodologie	4
	Étape 1 — Géocodage	5
	Étape 2 — Estimation des dépendants	5
	Étape 3 — Déclarants et dépendants migrants	6
	Étape 4 — Ajustement	6
	Qualité des données	6
	Disponibilité des données	7
	Nombre de tableaux	8
	Contenu des tableaux	8
	Tableau A — Division de recensement ou région métropolitaine d'origine et de destination	8
	Tableaux B et C — Groupe d'âge, sexe et genre de migration	8
	Tableau D — Flux migratoires selon la DR/RMR d'origine et de destination	8
SE	CTION III GLOSSAIRE	9
SF	CTION IV GÉOGRAPHIE	11

ESTIMATIONS DE LA MIGRATION SELON LES DIVISIONS DE RECENSEMENT ET LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT, ÉTABLIES À PARTIR DES DOSSIERS D'IMPÔT

INTRODUCTION

Ce rapport présente des estimations de la migration pour l'ensemble du Canada, selon les divisions de recensement (DR) et/ou les régions métropolitaines de recensement (RMR). Grâce à une comparaison de cinq années offerte dans les tableaux standards, les utilisateurs peuvent voir la tendance des mouvements des Canadiens, de même que les flux d'immigration et d'émigration en provenance de l'intérieur ou de l'extérieur du Canada. Les tableaux de données sont mis à jour annuellement. Les estimations par région métropolitaine de recensement sont disponibles à partir de 1992-93.

SECTION I -- LES DONNÉES

Source des données

Les estimations de la migration sont basées sur une comparaison des adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives. La période de référence couvre une période d'un an, en avril d'une année et en avril de l'année suivante. La méthodologie utilisée pour produire ces estimations est décrite plus loin.

Pour la diffusion de données la plus récente, soit celle d'octobre 2013, les données sur la migration de 2011-2012 sont obtenues par comparaison des adresses inscrites sur les déclarations de revenus des particuliers qui ont été soumises au printemps de 2011 et de 2012.

Données à jour

Les estimations de la migration, selon les divisions de recensement, sont disponibles à partir de 1976-1977 (et par région métropolitaine de recensement à partir de 1992-1993). Les données de la migration internationale et de la migration interne sont habituellement disponibles de 15 à 18 mois après la date limite de soumission des déclarations de revenus.

Les données sur la migration internationale excluent le solde net de l'émigration temporaire, les émigrants de retour ainsi que les résidents non permanents qui n'ont pas rempli une déclaration de revenus.

Exposé de la méthodologie

Les données produites à l'aide des dossiers d'impôt sont des estimations des flux migratoires entre les divisions de recensement ou régions métropolitaines de recensement, selon le sexe et le groupe d'âge (moins de 18 ans, 18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus). Pour la période de 2006-07 à 2010-11, les estimations sont produites selon les divisions de recensement de 2006. Pour la période de 2001-2002 à 2005-06, les estimations sont produites selon les divisions de recensement de 2001. Pour les estimations entre 1996-1997 et 2000-2001, les informations sont produites selon les divisions de recensement de 1996. Pour 1992-1993 à 1995-1996, les données sont présentées pour les divisions de recensement selon les découpages du recensement de 1991. Pour la période de 1986-1987 à 1991-1992, les frontières des DR correspondent à celles définies dans le cadre du Recensement de 1986. Pour les années 1981-1982 à 1985-1986, les frontières sont celles du Recensement de 1981 et pour les années antérieures, les frontières sont celles du Recensement de 1976.

Les flux migratoires par région métropolitaine de recensement sont disponibles à compter de 1992-1993, et les frontières des 26 RMR sont basées sur les définitions du recensement de 1991 pour la période 1992-1993 à 1995-1996. Pour les estimations entre 1996-1997 et 2000-2001, les informations sont produites selon les RMR de 1996. Pour les estimations de 2001-2002 à 2005-06, les frontières des RMR sont basées sur le codage géographique normalisé de 2001. Deux nouvelles régions métropolitaines ont été introduites avec le Recensement de 2001 (Kingston en Ontario et Abbotsford-Mission en Colombie-Britannique), ce qui porte le nombre de RMR offertes à 28. Pour les estimations de 2006-07 à 2010-11, les frontières sont basées sur le codage géographique normalisé de 2006. Six nouvelles régions métropolitaines ont été introduites avec le Recensement de 2006 (Moncton au Nouveau-Brunswick, Barrie en Ontario, Brantford en Ontario, Guelph en Ontario, Peterborough en Ontario et Kelowna en Colombie-Britannique), ce qui porte le nombre de RMR offertes à 34. Pour les estimations de 2011-12,

les frontières des RMR sont basées sur le codage géographique normalisé de 2011. Aucune nouvelle RMR n'a été introduite par le codage géographique normalisé de 2011. Les données de migration sont donc encore disponibles pour 34 RMR.

La production de ces données se fait en quatre grandes étapes :

- 1) le géocodage des dossiers d'impôt;
- 2) l'estimation du nombre de dépendants selon le groupe d'âge et le sexe;
- 3) l'identification du nombre de migrants parmi les déclarants selon le groupe d'âge et le sexe; et
- 4) l'ajustement des données pour tenir compte de la population non couverte par les dossiers de l'Agence du revenu du Canada.

Étape 1 — Géocodage

Le codage géographique des dossiers d'impôt selon les divisions de recensement et les régions métropolitaines de recensement s'effectue sur la base du **Code postal** faisant partie de l'adresse postale. Dans les cas où le **Code postal** n'est pas disponible, d'autres éléments d'information lui sont substitués. Depuis 1989, un code de division de recensement a été attribué à plus de 99 % des dossiers apparaissant dans les fichiers d'impôt des particuliers.

Étape 2 — Estimation des dépendants

Étant donné que les fichiers de référence n'indiquent pas directement le nombre de dépendants et leurs caractéristiques, ces données doivent être imputées. Jusqu'à la période 1987-1988, on se servait du lien qui existe entre le montant total des exemptions personnelles réclamées et le nombre de personnes à charge. Un tableau de référence spécial permettait d'attribuer un nombre estimatif de dépendants selon le groupe d'âge et le sexe aux déclarants appartenant à une catégorie donnée d'exemptions personnelles totales selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial. Ce tableau de référence était produit annuellement à l'aide d'un échantillon de données fiscales contenant de l'information sur le nombre exact de personnes à charge et sur leur lien de parenté avec le déclarant ainsi que certaines caractéristiques de ce dernier. Pour répartir les dépendants selon l'âge et le sexe, on a également utilisé d'autres renseignements démographiques tels que les rapports de masculinité et les distributions d'âge des époux et des épouses.

L'imputation des dépendants est maintenant assurée par un système d'appariement des familles, selon la banque de données sur la famille (T1FF). Cette banque crée les familles en reliant tous les membres déclarants, et en estimant le nombre de membres non déclarants selon les indicateurs sur les déclarations de revenu¹, tels les déductions/crédits d'impôt pour personnes à charge. Par exemple, ce système des familles impute une épouse non déclarante lorsque le déclarant se dit marié mais n'a pas été lié à une épouse déclarante².

¹ Voir le rapport Description de la méthodologie utilisée pour élaborer les données migratoires à partir des dossiers d'impôt par Judy Reid, Division des données régionales et administratives : février 1998.

² Voir Lucaciu, Daniela et Harris, Shelley, Un aperçu de la création du T1FF, DDRA: 1999

Étape 3 — Déclarants et dépendants migrants

Le fichier de référence utilisé renferme les données démographiques et géographiques de base sur chaque déclarant (et les dépendants) et englobe environ 95 % de toute la population. On identifie les déclarants migrants en comparant leur division de recensement ou région métropolitaine de recensement de résidence pour deux années successives.

Pour déterminer quels dépendants ont migré, on émet l'hypothèse que leur comportement migratoire est le même que celui du déclarant à qui ils ont été imputés.

Étape 4 — Ajustement

L'étape finale de ce processus consiste à ajuster les estimations de manière à tenir compte de la population non couverte par le système fiscal. Les estimations de la population par division de recensement/région métropolitaine de recensement sont utilisées afin d'établir des rapports de couverture. Avant les estimations de 2001-2002, les facteurs d'ajustement provinciaux ont été substitués aux facteurs de la DR/RMR dans les rares cas où le taux de couverture était exceptionnellement faible ou élevé. À compter de la période de 2001-2002, la couverture faible ou élevée est identifiée selon une nouvelle méthode et un facteur d'ajustement national a été substitué aux facteurs de la DR/RMR. À partir de la période 2006-2007, le facteur d'ajustement est basé sur les DR / RMR.

Les facteurs d'ajustement sont appliqués au nombre de sortants identifiés dans la troisième étape afin d'obtenir une estimation de la migration totale. L'hypothèse fondamentale est que le taux de migration de la population non couverte par les dossiers d'impôt est le même que celui des déclarants. Les estimations des migrations internationales sont ajustées à l'aide des estimations provinciales provenant de la Division de la démographie de Statistique Canada.

Qualité des données

D'après une évaluation détaillée des estimations relatives à la période intercensitaire 1986-1991, on peut formuler quelques observations sur la qualité des données :

a) Dans l'ensemble, les estimations des migrations sont de bonne qualité. Il est difficile, cependant, de faire des comparaisons précises avec d'autres estimations annuelles des flux migratoires établies au niveau des divisions de recensement. On a utilisé les estimations des migrations nettes pour produire des estimations de la population, qu'on a comparées aux chiffres du Recensement de 1991. La différence absolue moyenne était de 2,3 %. Dans 12 cas sur 182 (6 %)³, l'écart dépassait 5 % et il dépassait 10 % dans trois cas (sans inclure les divisions de recensement du Québec). Ces écarts sont plus faibles que ceux produits par d'autres méthodes d'estimation, ce qui témoigne indirectement de la qualité des données des migrations nettes. Il n'a pas été possible de faire l'évaluation des données sur les flux migratoires.

6

³ Montgomery, mars 1993: page 15

(b) En plus des estimations de migration obtenues à l'aide des dossiers d'impôt, la Division de la démographie de Statistique Canada produit également des estimations de la migration interprovinciale sur la base des dossiers des crédits d'impôt pour enfants. Les concepts sous-tendant ces estimations sont différents de ceux utilisés pour les estimations basées sur les dossiers d'impôt. Plus précisément, les dossiers de crédits d'impôt pour enfants sont fondés sur les mouvements mensuels alors que les dossiers d'impôt sont fondés sur les mouvements annuels.

Aucune évaluation comparable n'a été produite pour examiner la couverture des estimations par région métropolitaine de recensement.

Disponibilité des données

Les estimations de la migration, selon les divisions de recensement, sont disponibles à partir de 1976-1977, et par région métropolitaine de recensement à partir de 1992-1993.

Pour la période 1976-1981, les chiffres préliminaires des flux migratoires entre division de recensement n'étaient pas calculés. Il n'y a pas eu d'ajustements au niveau de la migration internationale, bien que des évaluations aient démontré que les estimations étaient trop faibles.

Pour les années 1981-1982 à 1984-1985, les estimations de migration tirées des dossiers d'impôt sont produites deux fois par an, la première fois à l'aide des données d'impôt provisoires obtenues de l'Agence du revenu du Canada dans un délai de six à neuf mois, et la deuxième fois avec un dossier d'impôt plus complet, disponible dans un délai de 12 à 15 mois. Comme les différences observées entre les deux séries d'estimations n'étaient généralement pas importantes, à partir de 1985-1986, une seule série a été produite. Le fichier final a été utilisé depuis 1985-1986.

À compter de la période 1981-1982, les données d'immigration et d'émigration sont ajustées en fonction des plus récentes estimations produites au niveau provincial par la Division de la démographie de Statistique Canada

SECTION II -- LES TABLEAUX DE DONNÉES

Nombre de tableaux

Il y a quatre tableaux de données. Les tableaux présentent une comparaison de cinq années de migration:

Tableau A : selon la province d'origine et de destination

Tableau B : selon le groupe d'âge

Tableau C : selon le genre de migration et le sexe

Tableau D : flux selon les divisions de recensement d'origine et de destination ou selon la

région métropolitaine/non métropolitaine d'origine et de destination

Note : Les comparaisons de cinq ans ne sont pas toujours possibles à cause des changements dans les frontières des divisions de recensement.

Contenu des tableaux

Tableau A — Division de recensement ou région métropolitaine d'origine et de destination

Ce tableau met l'accent sur les flux migratoires : les entrées, les sorties et les migrations nettes pour une province, une division de recensement (DR) ou une des 34 régions métropolitaines de recensement (RMR).

La migration intraprovinciale est comptée dans les totaux provinciaux.

Tableaux B et C — Groupe d'âge, sexe et genre de migration

Les tableaux B et C montrent les entrées, les sorties et la migration nette pour la DR ou la RMR en question, pour une période de cinq ans. Le tableau B donne la migration selon le groupe d'âge des migrants et le tableau C donne la migration selon le genre (interprovincial, intraprovincial et international) et le sexe.

La migration intraprovinciale est comptée dans les totaux provinciaux.

Tableau D — Flux migratoires selon la DR/RMR d'origine et de destination

Pour chaque DR ou RMR, le tableau D donne les flux détaillés. Une liste est offerte des DR/RMR avec lesquelles la DR/RMR en question a échangé des migrants. Ces flux sont ordonnés dans le tableau selon la migration nette. On y retrouve les flux pour les cinq dernières années, quoique l'ordre soit basé sur la période la plus récente.

SECTION III -- GLOSSAIRE

Âge

Est calculé en date du 31 décembre de l'année de référence (i.e., année d'imposition moins l'année de naissance).

Déclarants

La majorité des déclarants sont les personnes qui ont rempli une déclaration d'impôt pour la période de référence et qui étaient vivants à la fin de l'année. À partir de l'année d'imposition 1993, les déclarants décédés au courant de l'année qui avaient un époux non déclarant ont eu leur revenu et leur statut de déclarant attribués à l'époux.

Dépendants

Pour les fins de ces banques de données, les dépendants sont les membres non déclarants d'une famille. Nous ne tentons pas de mesurer la dépendance d'aucune façon, mais pouvons identifier certains non déclarants, et les comptons parmi la population de la région en question.

Division de recensement

Groupe de municipalités voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs (comme les services de police et d'ambulance). Ces groupes sont créés selon les lois en vigueur dans certaines provinces du Canada. Par exemple, une division de recensement peut correspondre à un comté, à une municipalité régionale de comté ou à un *regional district*. Dans d'autres provinces et dans les territoires, où les lois ne prévoient pas de telles régions, Statistique Canada définit des régions équivalentes à des fins statistiques en collaboration avec ces provinces et territoires.

Émigration

Déplacement d'une région au Canada vers un pays étranger.

Entrées

Déplacements vers une division de recensement ou région métropolitaine de recensement en provenance d'une autre région du Canada ou de l'étranger.

Flux migratoire brut

Somme du nombre de migrants entre deux régions. Il est obtenu en additionnant le nombre d'entrants et de sortants.

Immigration

Déplacement vers une région au Canada en provenance d'un pays étranger.

Indice

Est une comparaison de la variable en question avec la province (province = 100) ou le Canada (Canada = 100).

Médiane

Un chiffre faisant partie d'un groupe de chiffres et qui représente le milieu.

Migration

Déplacement entre deux régions au cours de la période couverte par les estimations. À l'intérieur du Canada, l'unité géographique de base est la division de recensement ou la région métropolitaine de recensement. Les pays étrangers sont regroupés au sein d'une seule région.

Migration internationale

Déplacement entre une région au Canada et un pays étranger. La migration internationale comporte deux composantes : l'immigration et l'émigration.

Migration interne

Déplacement entre deux divisions de recensement ou deux régions métropolitaines de recensement à l'intérieur du Canada. La migration interne comporte deux composantes : les migrations interprovinciale et intraprovinciale.

Migration interprovinciale

Déplacement entre des divisions de recensement ou régions métropolitaines de recensement situées dans des provinces différentes. La province de départ est dite « province d'origine » et la province d'arrivée est dite « province de destination ».

Migration intraprovinciale

Déplacement entre deux divisions de recensement ou régions métropolitaines de recensement situées dans la même province. La région de départ est dite « d'origine » et la région d'arrivée est dite « de destination ».

Migration nette

Différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants.

Sorties

Déplacements d'une division de recensement/région métropolitaine de recensement vers une autre région à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

SECTION IV -- GÉOGRAPHIE

Les données sont disponibles pour les divisions de recensement et les régions métropolitaines de recensement. L'information géographique des tableaux provient des adresses postales inscrites sur les déclarations au moment où elles ont été remplies.

Le tableau suivant montre les codes pour ces niveaux de géographie, ainsi qu'une brève description de chacun.

Tableau 1					
Niveau géographique	Nom	Description			
41	Région métropolitaine de recensement	Il y a 34 RMR dans les banques de données de 2011: 001, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador 205, Halifax, Nouvelle-Écosse 305, Moncton, Nouveau-Brunswick 310, Saint John, Nouveau-Brunswick 408, Saguenay, Québec 421, Québec, Québec 423, Sherbrooke, Québec 442, Trois-Rivières, Québec 462, Montréal, Québec 505, Ottawa-Gatineau (partie Québec) 505, Ottawa-Gatineau (partie Ontario) 521, Kingston, Ontario 529, Peterborough, Ontario 532, Oshawa, Ontario 535, Toronto, Ontario 537, Hamilton, Ontario 539, St-Catharines-Niagara, Ontario 541, Kitchener-Cambridge-Waterloo, Ontario 543, Brantford, Ontario 550, Guelph, Ontario 550, Guelph, Ontario 559, Windsor, Ontario 559, Windsor, Ontario 568, Barrie, Ontario 580, Greater Sudbury, Ontario 595, Thunder Bay, Ontario 602, Winnipeg, Manitoba 705, Regina, Saskatchewan 725, Saskatoon, Saskatchewan 825, Calgary, Alberta 835, Edmonton, Alberta 915, Kelowna, Colombie-Britannique 932, Abbotsford-Mission, Colombie-Britannique 933, Vancouver, Colombie-Britannique			

21	Division de	Les banques de données de 2011 contiennent 293
	recensement	régions de niveau géographique « 21».

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous diverses formes. Outre les publications, les totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquettes, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet des présentes données doit être adressée à :

Service à la clientèle Division de la démographie Statistique Canada Immeuble Principal, 1er étage Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-2320

Télécopieur : (613) 951-2307

demographie@statcan.gc.ca

La Division des services-conseils vous offre une gamme de services : identification de vos besoins, détermination des sources ou de la disponibilité des données, consolidation et intégration de données provenant de diverses sources et élaboration de profils, analyse de faits saillants ou de tendances et pour terminer, formation sur les produits, services et concepts de Statistique Canada ainsi que sur l'utilisation de données statistiques.

Service national de renseignements 1-800-263-1136 Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629 Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis) 1-800-267-6677 Numéro sans frais de commande par télécopieur (Canada et États-Unis) 1-877-287-4369

Vous pouvez également visiter notre site Web au http://www.statcan.gc.ca.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.gc.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Section Droit d'auteur

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'Entente de licence ouverte de Statistique Canada.

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes